



Ensemble, préparons l'avenir
de la Plaine de France

Dans de nombreux domaines essentiels plus aucune commune ne peut ni ne doit œuvrer seule et l'efficacité passe par l'association avec d'autres collectivités. C'est la raison d'être des intercommunalités et notamment de la Communauté de Communes de la Plaine de France.

Ce travail partenarial qui repose sur le respect de nos identités et de notre diversité doit être amplifié pour répondre aux défis qui sont devant nous, améliorer encore votre quotidien et renforcer l'attractivité de notre territoire qualifié par le SDRIF de la région Ile-de-France de "pôle stratégique de développement régional".

Notre situation géographique, la proximité d'infrastructures routières et ferroviaires, la présence de Roissy, première puissance économique d'Ile-de-France dont nous constituons pour la Seine-et-Marne la porte d'entrée et le dynamisme de notre population sont autant d'atouts. Ils doivent être mis au service de l'essor économique, de la vitalité sociale et culturelle de notre territoire, de la qualité de la vie de ses habitants comme du respect et de la protection de leur environnement.

C'est pourquoi nous prenons l'initiative de vous présenter ensemble pour la première fois un projet partagé pour notre collectivité, projet ponctué par 10 engagements et la volonté affichée d'amplifier notre action à votre service.

M. Maurice DROY
1^{er} Vice-Président
Maire du Mesnil-Amelot

M. Franck LUNAY
3^{ème} Vice-Président
Maire de Rouvres

M. Daniel HAQUIN
4^{ème} Vice-Président
Maire de Juilly

M. Dominique TROUSSELLE
5^{ème} Vice-Président
Maire de Nantouillet

M. Armand JACQUEMIN
6^{ème} Vice-Président
Maire de Moussy-le-Vieux

M. Alain ROMANDEL
7^{ème} Vice-Président
Conseiller régional
Maire d'Othis



10 engagements pour la Plaine de France

Nos engagements pour **l'emploi
et le développement économique** → p 6

Nos engagements pour **la solidarité
entre les communes** → p 7

Nos engagements pour
l'environnement → p 8

Nos engagements pour **l'aide à la vie
associative et sociale** → p 9

Nos engagements pour
les services publics → p 10

Nos engagements pour
la petite enfance → p 11

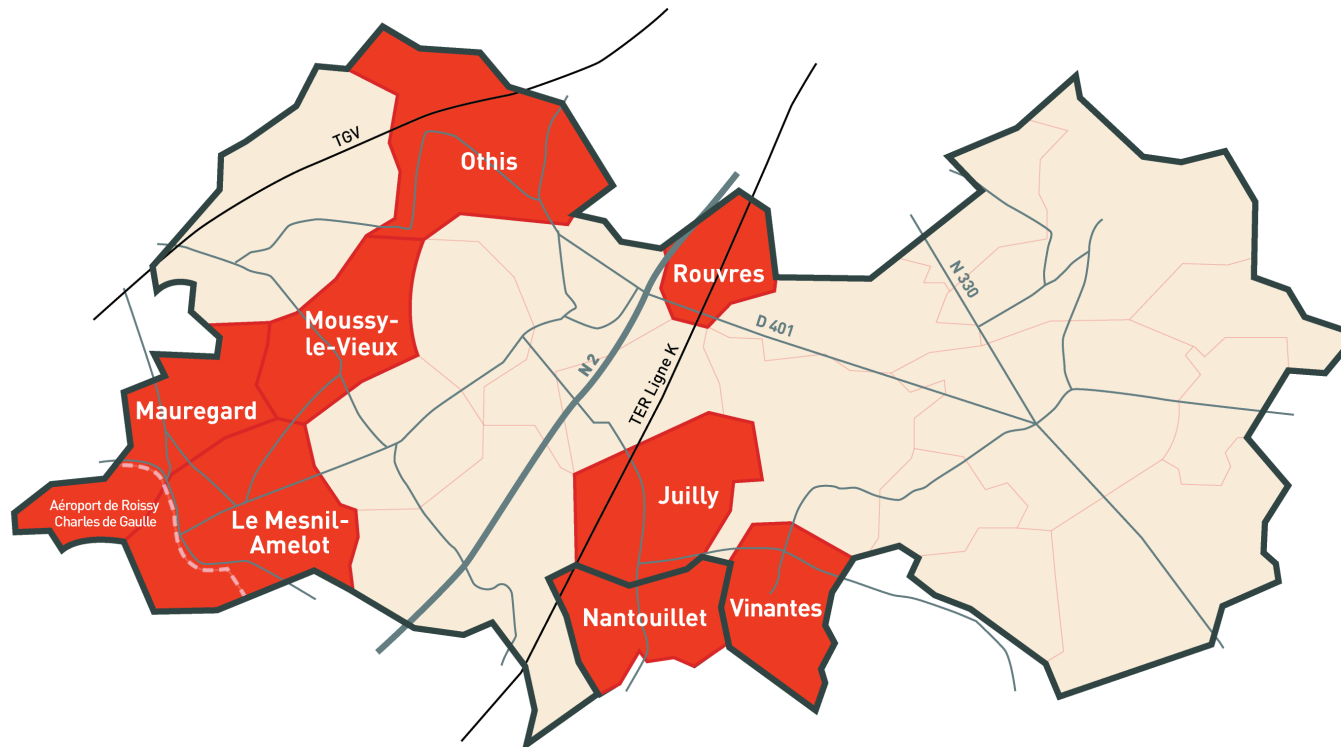
Nos engagements pour
les transports → p 12

Nos engagements pour **l'aménagement et
l'embellissement des communes** → p 13

Nos engagements pour
la qualité de la vie → p 14

Nos engagements pour **le Complexe
Piscine/Bowling/Patinoire** → p 15

Communauté de Communes de la Plaine de France



— Canton de Dammartin-en-Goële



Communauté de Communes de la Plaine de France

Superficie totale : 6 099 hectares, Population : 11 373 habitants



Juilly

777 hectares
1647 Juliaciens



Mauregard

876 hectares
245 Mauregalois



Le Mesnil-Amelot

984 hectares
682 Mesnilois



Moussy-le-vieux

719 hectares
1080 Moussyssiens



Nantouillet

515 hectares
278 Nantoletains



Othis

1304 hectares
6501 Othissois



Rouvres

414 hectares
612 Rouvrésiens



Vinantes

510 hectares
328 Vinantais

l'emploi et le développement économique



LA PLAINE DE FRANCE



Zone d'activité du Mesnil-Amelot

En matière de développement économique la volonté de la Communauté de Communes de la Plaine de France est de promouvoir un essor créateur d'emplois de proximité pour diminuer au maximum les déplacements domicile-travail.

La Communauté de Communes contribue au développement de l'emploi et à l'accroissement de la richesse produite en aménageant

des zones d'activités et en facilitant l'implantation et l'enracinement des entreprises sur son territoire. Une plus grande attractivité de notre collectivité favorisera leur arrivée.

Nous nous engageons à :

- Créer la ZAI (Zone d'Activité Intercommunale) du Mesnil-Amelot sur 60 hectares : 5 000 nouveaux emplois et des ressources nouvelles pour la collectivité permettront notamment de réaliser des infrastructures pour l'assainissement et la protection de l'eau comme de faire face aux frais liés à l'ouverture et à l'exploitation du Complexe Piscine-Bowling-Patinoire.
- Contribuer à améliorer l'accès à l'emploi sur la plate-forme de Roissy par la formation professionnelle et l'amélioration des transports.
- Favoriser l'accueil d'entreprises à forte densité d'emplois.

la solidarité avec les communes



Depuis 2004, la Communauté de Communes de La Plaine-de-France redistribue à chacune des 8 communes qui la composent une partie de la Taxe Professionnelle générée par l'aéroport Roissy-CDG

- La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) permet aux communes de mener à bien nombre de projets destinés à améliorer votre vie quotidienne et à conforter la vie sociale et associative.

Par ailleurs la Communauté de Communes a instauré une Taxe Professionnelle de Zone sur l'aéroport dont le montant s'élève en 2007 à 2,3 Millions d'euros.

Cette TPZ contribue à réduire les inégalités de ressources entre les communes, au financement des actions de l'intercommunalité et à la solidarité avec les autres intercommunalités du canton.

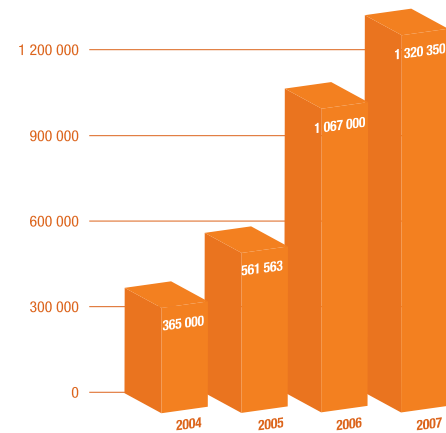
Nous nous engageons à :

Accroître les ressources de la collectivité grâce

- Au développement économique (création de la ZAI du Mesnil-Amelot)
- À un meilleur profit des retombées économiques de l'aéroport
- À une plus grande attractivité du territoire pour accueillir des entreprises à forte densité d'emplois.

Accroître la redistribution des richesses avec la DSC

LA PLAINE DE FRANCE



Evolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

La TPZ de la Plaine de France finance, en outre, à 70% les activités du Syndicat Mixte qui a en charge notamment l'organisation des transports dans le canton

A l'heure où le développement durable s'impose comme une priorité absolue, les questions touchant à la gestion et à la qualité de l'eau, comme au traitement des déchets à des prix acceptables par l'utilisateur sont essentielles.

Actions en faveur de l'eau et de l'assainissement

Des enjeux forts en terme d'eau et d'assainissement nécessitent des orientations pour garantir notre autonomie d'approvisionnement, et mettre en conformité les installations d'assainissement. Ces décisions seront prises.

Nous nous engageons à :

- Construire une Station d'Épuration (STEP) de 15000 eq/hab au Mesnil-Amelot
- Créer la STEP de Rouvres
- Améliorer la STEP de Jully – Nantouillet - Vinantes
- Créer la STEP de Moussy-le-Vieux
- Réaliser et mettre en service de nouveaux forages pour l'eau potable à Rouvres, Jully-Nantouillet-Vinantes, Mesnil-Amelot-Mauregard
- Renégocier les délégations de service public avec le souci du meilleur service au juste prix en juin 2008.

LA PLAINE DE FRANCE



Le château d'eau de Rouvres

Traitement des déchets

Le coût du ramassage et du traitement des déchets (ordures ménagères, objets encombrants, déchets verts) ne cesse de progresser. La communauté de Communes le prend en charge intégralement exonérant de cet effort financier les foyers de la collectivité.

Sur les 343 000 habitants résidant dans le périmètre couvert par le syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères (SMITOM du Nord Seine-et-Marne), les 11 373 habitants de notre Communauté de Communes sont les seuls à faire l'économie d'environ 250€ par an et par famille.

Nous nous engageons à :

- Préserver cette disposition qui rend du pouvoir d'achat aux familles.
- Améliorer le tri sélectif et le recyclage.

l'aide à la vie associative et sociale



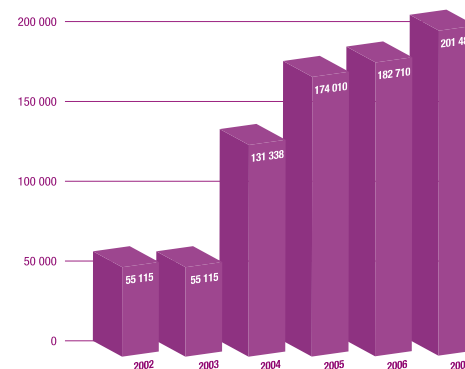
Accroître l'attractivité de notre territoire, c'est mieux l'équiper encore, mais c'est aussi donner aux associations les moyens de jouer pleinement leur rôle éducatif, social et culturel.

C'est-à-dire permettre aux hommes et aux femmes, dirigeants bénévoles ou pratiquants et usagers, de réaliser leurs projets et d'exprimer leurs talents.

LA PLAINE DE FRANCE



Activité associative à Juilly



Evolution des aides intercommunales à la vie associative et sociale

Nous nous engageons à :

→ Conforter cette dotation au bénéfice de nos partenaires naturels que sont les associations, dont l'action bénévole est un gage supplémentaire d'attractivité pour notre territoire, de cohésion sociale et un ferment de citoyenneté.



Notre Communauté de Communes est bien plus qu'une nouvelle entité administrative, c'est d'abord une communauté de destin aux compétences essentielles.

- Il importe de mieux faire connaître son fonctionnement comme son rôle et de rapprocher ses services des habitants. A l'instar d'une mairie dans la commune, **le siège de la Communauté de Communes** est le cœur névralgique de la collectivité. **Il doit être placé au cœur de la population.**

Les services propres à la Communauté de Communes :

Des initiatives ont été prises pour développer dans les communes des services propres à notre collectivité :

LA PLAINE DE FRANCE



- Le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) implanté à Othis, avec une antenne à Juilly.
- Des permanences emplois, sociales, juridiques et des activités culturelles et éducatives à destination des familles dans les communes de : Juilly, le Mesnil-Amelot, Moussy-le-Vieux, Othis et Rouvres confiées à des associations conventionnées comme La Passerelle, AVIMEJ, etc...

Nous nous engageons à :

- Conforter ces services et à les développer.
- Contribuer au financement des aménagements liés à l'arrivée de la nouvelle brigade de gendarmerie située à Othis et du second lycée implanté à Dammartin-en-Goële.

la petite enfance

La petite enfance n'est pas une compétence obligatoire des intercommunalités mais nous avons décidé de prendre ce problème à bras le corps en raison de la situation de notre population qui connaît un constant rajeunissement et des modes de déplacements contraints par l'éloignement du travail.

Dans ce contexte les réponses apportées en termes de garde sont essentielles. D'autant que nous avons eu à faire face à l'automne 2006 à la fermeture soudaine de la crèche cantonale associative "Les P'Tits Loups" malgré le doublement de notre subvention annuelle à cette structure.

- Soucieuse de répondre aux inquiétudes de familles désemparées par cette fermeture la Communauté de Communes a ouvert début

LA PLAINE DE FRANCE



Relais d'Assistantes Maternelles à Othis

2007 un Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal à Othis (RAM) avec une antenne à Juilly début 2008.

Nous nous engageons à :

- Aller au-delà des dispositifs d'accompagnement actuels, en créant une crèche halte-garderie intercommunale.
- Doubler par ailleurs l'aide du Conseil Général de Seine-et-Marne dénommée Bébé-Bonus77 à destination des familles utilisant les services de garde à domicile.
- Aider au développement de centres-aérés à vocation intercommunale.



Malgré les engagements du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF de 1994), notre secteur a été cruellement délaissé en matière d'équipements et particulièrement de transports : le RER B promis à St-Mard depuis des décennies n'est toujours pas arrivé et l'offre de transports en commun (CIF) demeure insuffisante.

● En matière de transport, tout est lié. Le déficit en trains conduit à une sous-utilisation du réseau de bus organisé par le Syndicat Mixte en charge des transports de la Goële. Confié à la société GOELYS (qui a le mono-

LA PLAINE DE FRANCE



pole) à travers la signature d'une convention pluriannuelle, le réseau est financièrement déficitaire.

Les collectivités sont donc obligées de contribuer à son équilibre budgétaire à hauteur de 870 000€ chaque année dont 420 000 € pour la seule Communauté de Communes de la Plaine de France, 270 000€ pour le Conseil Général, le reste étant à la charge des deux autres intercommunalités soit 180 000€.

Nous nous engageons à optimiser les déplacements par :

- La mise en œuvre de la nouvelle convention de transports 2008 – 2012.
- Notre volonté d'obtenir du nouveau SDRIF la venue effective du RER B à St-Mard et l'amélioration du matériel roulant.
- L'amélioration des conditions de desserte de Roissy.

l'aménagement et l'embellissement de nos communes



L'environnement est pour nous une préoccupation constante et primordiale. Nous estimons que la qualité de la vie passe par celle de l'environnement (organiser des espaces, fleurir, planter, installer du mobilier urbain, préserver le patrimoine naturel et culturel) comme par la qualité des infrastructures (voiries intercommunales...).

- La Communauté de Communes de la Plaine de France consacre chaque année une part substantielle de son budget à cet effort d'embellissement et d'aménagement concerté.

LA PLAINE DE FRANCE



Aire de jeux à Rouvres



Aire de jeux à Nantouillet

Nous nous engageons à :

- Poursuivre cet effort garant d'une plus grande attractivité de notre territoire.
- Agir pour obtenir l'accès à l'ADSL pour tous
- Soutenir les projets des communes, notamment dans le cadre des contrats triennaux intercommunaux de voirie, comme des contrats sportifs ou culturels passés avec le Conseil Général ou la Région.
- Travailler à l'amélioration des centres-bourgs et à la conservation du patrimoine.



Situé aux franges de l'Ile-de-France, notre territoire paraît être une proie facile pour ceux qui ambitionnent d'y implanter des infrastructures nuisantes rejetées ailleurs.

C'est sans compter sur la vigilance des élus et de la population qui refusent de voir s'ajouter les difficultés aux difficultés.

Pour garantir votre qualité de vie, **nous nous engageons à :**

→ Défendre votre cadre de vie et vos droits à un environnement de qualité.

Nous sommes résolus à faire échec à deux projets d'aménagement nuisants et inutiles :

le transfert du circuit Carole à Thieux et la création de la plateforme multimodale à Juilly, Thieux et St-Mard.

→ **Roissy est un voisin serviable qui ne doit pas devenir gênant. Pour soulager les riverains nous demandons :**

LA PLAINE DE FRANCE



Travaux de voirie à Moussy-le-Vieux

la création d'un 3^{ème} aéroport hors de l'Ile-de-France, le transfert du fret à Vatry, un couvre-feu nocturne, la réalisation d'une véritable enquête épidémiologique sur les incidences du transport aérien sur la santé des riverains qui doivent être mieux protégés.

La qualité de la vie passe aussi par le soutien aux projets d'embellissement et d'équipement des communes, par la participation à la réalisation d'infrastructures routières et d'équipements de sécurité.

Pour préserver, équiper et embellir, **nous nous engageons à :**

→ Veiller scrupuleusement à la conservation et à la protection du patrimoine naturel et des espaces (plan d'eau de Moussy-le-Vieux...).

→ Développer un réseau de chemins de randonnée pédestre.

le Complexe piscine, bowling, patinoire

C'est un équipement attendu par le public, les scolaires, les associations et qui se fait attendre ! Pourquoi ?



Complexe du Mesnil-Amelot

- Initialement prévu pour une ouverture en septembre 2005, (d'une durée de 27 mois les travaux sont passés aujourd'hui à 54 mois) l'établissement n'est à ce jour pas équipé.

Cette situation résulte de difficultés et d'une incapacité à conduire le chantier. Cette incapacité est celle du Président de la Communauté de Communes qui a voulu le mener seul. Il est donc le responsable des blocages, des ruptures de contrat et abandons du chantier qui ont émaillé les deux dernières années de travaux.

Mais le retard dans l'ouverture et la livraison au public de l'équipement est principalement dû à l'absence de désignation à ce jour de l'exploitant du complexe. Le Président a seul la compétence pour engager cette

Nous nous engageons à :

- ➔ Mener à bien cette réalisation et à ouvrir l'équipement dans les meilleurs délais, dès que la nouvelle équipe issue des prochaines élections municipales sera installée.

LA PLAINE DE FRANCE



procédure. Il est donc doublement responsable de la situation actuelle.

C'est pourquoi, pour sauver cet équipement voulu et attendu de tous, nous avons été contraints d'opérer une difficile reprise en main. Le chantier est désormais en voie d'achèvement. Seul demeure encore le problème de la désignation de l'exploitant.

*“Pour relever
les défis de notre
temps, pour
répondre à vos
préoccupations,
ensemble nous
serons plus forts”*

Maurice DROY,
Franck LUNAY,
Daniel HAQUIN,
Dominique TROUSSELLE,
Armand JACQUEMIN,
Alain ROMANDEL



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE FRANCE



Décembre 2007 - Directeurs de publication :

M. Maurice DROY

Maire du Mesnil-Amelot

M. Franck LUNAY

Maire de Rouvres

M. Daniel HAQUIN

Maire de Jully

M. Dominique TROUSSELLE

Maire de Nantouillet

M. Armand JACQUEMIN

Maire de Moussy-le-Vieux

M. Alain ROMANDEL

Conseiller régional
Maire d'Othis